



Dossier du BHI No. FO/599/01

**COMMISSION DES FINANCES
LETTRE CIRCULAIRE 01/2008
21 avril 2008**

**REUNION DU COMITE RESTREINT DE LA COMMISSION DES FINANCES
11 avril 2008, BHI**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,


1. Le 11 avril 2008 et conformément à l'Article 14 du Règlement général, la réunion semestrielle entre le Comité de direction, le président de la Commission des finances, M. Jean-Noël Veran (Monaco) et le vice-président, M. Richard Luigi (France) s'est tenue au BHI. Le Commissaire aux comptes indépendant, Mme Pascale Taramazzo, du cabinet d'experts comptables Frank Morel était également présente. Les sujets suivants ont été présentés et abordés :

- a) Les progrès relatifs à l'exécution budgétaire pour 2008 ont été examinés, à partir du "Document de reporting financier mensuel". Il a été noté qu'elle progressait régulièrement et sans problème.
- b) La situation du règlement des contributions des Etats membres a été examinée. En ce qui concerne les trois premiers mois de 2008, 56% des contributions attendues ont été reçues, ce qui est légèrement plus que l'année dernière à la même époque et a donc été considéré satisfaisant.
- c) Le Comité de direction a présenté la situation du Fonds de retraite interne (IRF). Il y a actuellement une insuffisance de 166 millions d'euros (5%) par rapport au passif social estimé lors de la dernière étude actuarielle réalisée à la fin de l'année 2007. Le Comité de direction a présenté à la réunion une proposition à ce sujet.
- d) Le Comité de direction a présenté le projet de Rapport annuel pour 2007 - Partie 2 - Finances. Le rapport fait état d'un excédent de 350.000 euros en fin d'année. Le rapport ainsi que diverses propositions relatives à la réaffectation de cet excédent ont été discutés et ensuite approuvés au cours de la réunion. Il a été convenu que la partie 2 - Finances du Rapport annuel pour 2007, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes indépendant et les propositions spécifiques pour la ré-affectation de l'excédent budgétaire de 2007 seront présentés aux Etats membres pour approbation, conformément à l'Article 19 du Règlement financier par lettre circulaire distincte.

2. Il a été convenu que la prochaine réunion du Comité restreint de la Commission des finances se tiendra le 14 novembre 2008, au BHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a smaller signature to the right.

Vice-Amiral Alexandros MARATOS
Président